

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne. 25 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

A Roubaix, aux bureaux du Journal.

A Tourcoing, rue Nationale 18

A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Mémorial, Grand Place, (entré par les ébéniers Saint-Etienne).

A Arras, rue de Lille.

A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, place la Bourse, 3, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 25 FÉVRIER 1883

LA QUESTION DES MANUELS

Nous empruntons volontiers au XIX^e Siècle le titre de cet article. Aussi bien il faut reconnaître que la question des manuels d'instruction civique est ouverte, qu'elle se pose devant l'opinion publique et qu'elle constitue une des nombreuses difficultés au milieu desquelles s'est débattu, pendant plusieurs mois, l'infortuné M. Duvaux, à qui M. Jules Ferry vient de faire la charité grande de le remplacer.

Dans certaines contrées, la question des manuels se complique de la question des bons points laïques, que certaines sociétés seclaires répandent à profusion dans les écoles communales et que beaucoup d'instituteurs ont le courage de refuser. Nous le comprenons sans peine. L'un de ces bons points, vanté par le Nouvelliste d'Arras et consacré à célébrer l'amour fraternel, ne cite-t-il pas, comme un modèle de cette vertu, Barnave, qui, il est vrai, se battit en duel pour venger l'honneur d'un de ses frères, mais qui s'écriait, en apprenant les meurtres commis par la Révolution: « Le sang qui coule est-il donc si pur? »

Cette question des manuels fait perdre la tête aux journaux républicains. La République française estime que les évêques et les prêtres qui les proscrivent et refusent d'admettre à la participation des sacrements les enfants, les instituteurs ou les parents qui en imposeraient ou en toléreraient l'usage, se rendent coupables du délit de menaces sous condition, ce qui est une pure absurdité, la loi ne punissant que les menaces d'incendie, de mort ou de violences matérielles. Le Siècle voue les prélats à l'appel comme d'abus et invite le gouvernement à demander « la faculté que possédaient les rois sous l'ancien régime, c'est-à-dire la faculté de suspendre le traitement des délinquants... »

Si nous avions, de notre côté, à prendre souci de ses intérêts, nous lui dirions que la probité est, après tout, pour un gouvernement le meilleur moyen non seulement de sauver son honneur, mais aussi d'assurer sa durée. Il a promis la neutralité de l'école. Qui tienne sa promesse et assure cette neutralité avec la même bonne foi dont voulait user M. Guizot, pour assurer la liberté de l'enseignement, lorsqu'il disait en 1850: « Là où le principe de la liberté de l'enseignement est admis, il doit être loyalement mis en pratique, sans effort ni subterfuge pour donner et retenir à la

les instituteurs comprendront les ouvrages des philosophes. Le Temps est moins ambitieux. Point n'est besoin, selon lui, de livres pour distribuer l'enseignement moral à de jeunes enfants selon les lois de la libre pensée et les constitutions républicaines. L'instituteur, qui se défiera de sa propre morale, consultera les manuels chez lui, en cachette, comme un mauvais livre, puis il les récitera le lendemain matin en classe. « Comme tour d'escamotage, dit le XIX^e Siècle, cela est assez malin! »

Encore faut-il savoir si les enfants, les curés et les parents seront assez simples pour ne pas déjouer cette grosse et malhonnête malice! M. Sarcy est plus franc, mais aussi plus batailleur. « Que le ministre indique, dit-il, les livres parmi lesquels le choix se peut faire, au moins pour l'heure, et qu'une fois ces indications données, il soutienne énergiquement, contre toutes les dénégations, contre toutes les intrigues et les révoltes, les instituteurs à qui l'on n'aurait d'autre reproche à faire que de s'y être conformés. » C'est la guerre.

Eh bien! A notre avis, la guerre, telle est en effet la solution inévitable de ces difficultés, la guerre et la persécution. La persécution, installée dans toutes les communes de France; la guerre entre les millions de pères de famille chrétiens et les quelques milliers de fanatiques athées. La procédure d'appel comme d'abus, la confiscation des traitements du clergé, les procès correctionnels, c'est la guerre et c'est la persécution religieuse. Les finesses du Temps ou de la Paix n'y pourront rien changer. C'est bien la guerre que le gouvernement républicain a déclenchée dans notre pays; c'est la guerre que nous soutenons contre lui comme il le soutient contre nous. Seulement, il sait bien, et nous savons comme lui qu'en définitive il ne peut pas compter sur la victoire, qu'il n'aura jamais raison de la foi et de la conviction de la France chrétienne et de son attachement invincible à la liberté de conscience.

Nous ne pouvons que nous réjouir du désarroi de son armée et du trouble de ses plus fidèles soldats: nous nous plaignons à constater que sa cause est tellement odieuse, que l'exécution de ses volontés a soulevé de si vives répugnances et de si énergiques protestations, que ses amis lui conseillent d'appeler à son aide, pour triompher, la ruse et la violence. Il peut commettre encore bien des iniquités et tenter bien des coups de force: le résultat de la lutte n'en sera ni modifié, ni retardé.

Si nous avions, de notre côté, à prendre souci de ses intérêts, nous lui dirions que la probité est, après tout, pour un gouvernement le meilleur moyen non seulement de sauver son honneur, mais aussi d'assurer sa durée. Il a promis la neutralité de l'école. Qui tienne sa promesse et assure cette neutralité avec la même bonne foi dont voulait user M. Guizot, pour assurer la liberté de l'enseignement, lorsqu'il disait en 1850: « Là où le principe de la liberté de l'enseignement est admis, il doit être loyalement mis en pratique, sans effort ni subterfuge pour donner et retenir à la

fois. C'est une règle d'honnêteté privée, et c'est aussi une règle d'honnêteté publique. Honnêteté, loyauté, sincérité, pourquoi parlons-nous de ces choses? Ne sont-ce pas des mots vieillissants démodés comme les idées qu'ils expriment? II.

DOCTRINES DE COUP D'ÉTAT

C'est aujourd'hui que le Journal officiel publie les décrets mettant le général duc d'Almonde, le colonel duc de Chartres et le capitaine duc d'Alençon en non activité, par retrait d'emploi.

M. Jules Ferry n'a consenti à conserver M. Thibaudin, au ministère de la guerre, que parce que celui-ci s'est engagé à faire ce que le général Campenon appelle: « une COCHONNERIE. »

Au fond, les gouvernements comprennent parfaitement qu'ils commettent une monstruosité. Le langage embarrassé que tiennent leurs journaux trahit, sur ce point, l'embarras de leur conscience.

LE NOUVEAU MINISTÈRE ET LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Les journaux étrangers donnent au jourd'hui leur appréciation sur le cabinet Ferry.

A l'extérieur, la nomination du général Thibaudin est sévèrement jugée. Sa présence au ministère est considérée comme une insulte pour l'honneur français.

Les feuilles allemandes triomphent avec exultation.

La Gazette de Cologne écrit:

« Thibaudin reste ministre de la guerre sous Ferry, comme il l'a été sous Fallières; il reste parce qu'il a laissé son honneur en Allemagne; il reste pour maintenir l'armée dans le sentiment de l'honneur et de la fidélité contre les »

D'après le Journal de Rome, le maintien de M. Thibaudin au ministère est un affront pour l'armée. Il doit combler de joie tous les partisans de pronunciamientos militaires.

A Vienne, le Fremdenblatt s'attaque à M. Challemeil-Lacour. D'après ce journal, notre ministre n'a aucune des qualités qui constituent le diplomate.

En ce qui concerne MM. Thibaudin et Brun, le Fremdenblatt se demande où en sont réduites l'armée et la marine françaises pour n'avoir pu fournir d'autres ministres que ces deux personnages.

La Nouvelle Presse Libre, de Vienne, ne fait pas à M. Gambetta l'injure de croire qu'il aurait jamais confié un ministère à un parjure. Elle se demande si M. Ferry pourra jamais prononcer le nom de morale, sans qu'on lui réponde: Thibaudin!

D'après le Tagblatt notre cabinet ne se compose que d'une bande de faiseurs d'embarras, querelleurs autoritaires et puritains hyppocrites.

En Angleterre, le Times consacre un long article à la crise ministérielle en France.

Sous ce titre, le Times publie la liste du nouveau ministère et donne sur lui l'appréciation suivante: « Le fait dominant, dans cette liste, c'est la nomination de M. Challemeil-Lacour comme ministre des affaires étrangères. Sa personnalité est trop connue en Angleterre pour que nous ne préjurons pas, à son sujet l'impression de Londres.

A la cour d'Autriche on le connaît surtout pour les discours violents qu'il a prononcés contre les princes. L'un d'eux, le duc d'Alençon, est le beau-frère de l'empereur d'Autriche.

L'impression qu'il a produite à Berlin est suffisamment connue.

Sa présence et celle du général Thibaudin donnent la marque du caractère du cabinet en face de l'agitation contre les prétendants.

UNE LETTRE DE M. JULES FERRY

Le Moniteur de Rome, organe de la curie, reproduit et commente la lettre suivante que la Réforme sociale, journal radical napolitain, a publiée comme étant adressée à son rédacteur en chef par M. Jules Ferry:

« Paris, 15 février. « C'est avec un vif plaisir que j'apprends la résurrection de votre journal, la Réforme sociale. »

« Je m'associe de tout mon cœur aux idées que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. La communauté d'origine, la fraternité des champs de bataille, le progrès humain, la liberté, les intérêts de la démocratie, Trieste et Strasbourg commandent à nos deux pays une étroite alliance. »

« Que votre journal travaille efficacement à cette œuvre patriotique, et vous pouvez compter sur le concours de vos amis et de vos frères de Paris, qui n'ont pas oublié et n'oublieront jamais votre vœu intarissable et vos sentiments démocratiques qui s'étaient affirmés au milieu de nos luttes avec une énergie qui vous a fait considérer, à bon droit, comme l'un des plus dignes représentants de la presse républicaine française. Tous regrettent votre absence, qui a commencé par être provisoire et fini par être définitive. »

« Permettez-moi, mon cher Galati, de joindre à tous ces souvenirs et à tous ces regrets l'expression de la fraternelle sympathie de votre ancien camarade et dévoué ami. »

JULES FERRY.

LES EFFETS DE LA LAICISATION

Saint-Etienne, le 17 février 1883. Monsieur le Directeur, C'est pour vous entretenir des résultats d'une laïcisation de bureau de bienfaisance que je viens vous demander aujourd'hui de vouloir bien m'écrire vos opinions. Ces résultats sont tels qu'ils me semblent mériter une publicité plus étendue que celle de notre presse locale; elle pourra amener quelque sage retour dans les villes où l'application de la formule: « Le chrétienisme, voilà l'enfer », n'a pas été poussée jusqu'à ses dernières conséquences.

Permettez-moi tout d'abord d'établir la situation: « Jusqu'en 1870 ou en 1880, je ne me souviens plus au juste de la date, le bureau de bienfaisance de Saint-Etienne avait été administré par des gens riches, considérés, appartenant à de vieilles familles, s'imposant des sacrifices et prêts à en faire d'autres, grâce à la puissante relation, pour mener à bien l'œuvre honorable entre toutes dont ils avaient accepté la charge. Mais ils étaient conservateurs, leurs opinions très catholiques étaient connues. Cela ne se pouvait supporter Gambetta républicain. »

M. Félix Renaud, alors préfet de la Loire, aujourd'hui directeur général des contributions indirectes, prit de la loi du 5 août 1879 pour infuser un sang tout nouveau dans les veines de cette institution à réputation « réactionnaire ». »

Quatre membres sur six étaient à son choix. Ils furent nouveaux, passant pour républicains, mais tous étrangers au pays: un ingénieur des mines, originaire de l'Arèche, un notaire venu de la Champagne, un médecin né à Montpellier, un juge gascon. Le conseil municipal fit de même pour les mem-

« Mais l'autorité de ce contre-rapport, grand partisan de la laïcisation, n'a pas le courage de reconnaître que la laïcisation, appliquée aux institutions de bienfaisance, aura toujours et forcément pour conséquence la dilapidation des ressources qui devraient être réservées aux malheureux. »

Il avoue l'insuccès; seulement il prétend le rejeter tout entier sur le tailleur d'habits qui a si bien, et pour cause, sans doute, poussé à la laïcisation. Celui-ci a une lourde part de responsabilité à coup sûr, mais le conseil municipal, par son maire, par ses délégués, par tous ses membres, aussi bien socialistes qu'opportunistes, s'est associé à la mesure et s'y est associé sans réserves; il est donc juste qu'il en porte l'odieux. »

Ce grave incident, sur lequel j'ai cru devoir entrer dans quelques détails, est aujourd'hui le sujet de toutes les conversations dans notre ville; il portera certainement ses fruits, surtout si la lumière continue à se faire, car il se dit encore bien des choses dont il n'a pas

encore pour arriver à ce chiffre, il a fallu rogner la portion déjà bien maigre de chacun de deux. Ainsi, les vieillards auxquels nous donnions l'année dernière 8 kilogrammes de pain par mois, n'en recevront plus que 6, c'est-à-dire qu'ils ont subi une réduction d'un quart, et que la même réduction a atteint toutes les autres catégories de nos pauvres. »

Plus loin, les signataires du rapport se plaignent d'être assaillis « de plaintes, de menaces et d'injures. Les indigents leur disent: « Du temps des seigneurs, nous recevions plus qu'aujourd'hui. »

Et, dans leur affaiblissement, ils en viennent à déclarer ceci: « La laïcisation, qui a été réclamée avec ardeur, presque avec passion par la population ouvrière, commence à lui devenir odieuse par suite de la diminution des secours qu'elle croit devoir lui être attribués. »

C'est complet, comme on voit. Inutile de dire que ce rapport a jeté un vif émoi au sein du conseil municipal; il a été épluché avec le plus grand soin et de cet examen il ressort:

1^o Que le remplacement de 13 smars par un personnel laïque de moitié moins nombreux et tout à fait insuffisant eu égard au nombre des assistés, se traduit par une augmentation de dépenses de 6,400 fr., alors qu'on prévoyait une économie de 6,000 fr., différence 4,000 fr. ;

2^o Que le service médical coûte 5,000 fr. au lieu de 600; il est vrai que le docteur administrateur, directeur du bureau de bienfaisance se taille dans le personnel indigent un surcroît de clientèle fort appréciable;

3^o Que l'administration (non laïque) des hospices n'a pas voulu laisser plus longtemps au bureau de bienfaisance le soin de distribuer les 22,500 fr. qui lui reviennent pour sa moitié dans la perception du droit des pauvres et dans les sommes payées pour concessions de terrains des communes vicieuses; »

4^o Que, par suite du départ des seigneurs, les curés des paroisses de la ville se sont abstenus de quêter pour le bureau de bienfaisance; le montant de leurs quêtes atteignant généralement 12,000 fr. ;

5^o Que l'administration des hospices (non laïque, comme nous l'avons dit plus haut) se refuse à fournir désormais gratuitement les médicaments nécessaires aux indigents assistés, nouvelle dépense évaluée à 9,000 fr. ;

6^o Que les compagnies de mines, sauf deux ou trois, n'entendent plus maintenant donner comme autrefois, gratuitement, une quantité considérable de bouillie pour le chauffage; c'est 30,000 francs de plus à décaisser. »

7^o Que des fournitures importantes sont données de gré à gré, sans adjudication, à un commerçant qui se trouve être l'associé de l'ancien marchand d'habits, devenu le factotum du bureau de bienfaisance; »

8^o Qu'un orphanat annexé au bureau de bienfaisance est tout à fait dépourvu de la façon la plus déplorable par le personnel laïque; »

9^o Qu'il n'existe aucun compte sérieux des dépenses de cet orphanat. »

Et le contre-rapport, énumérant tous ces griefs, se termine par l'aveu que la situation du bureau de bienfaisance est devenue intenable.

Mais l'auteur de ce contre-rapport, grand partisan de la laïcisation, n'a pas le courage de reconnaître que la laïcisation, appliquée aux institutions de bienfaisance, aura toujours et forcément pour conséquence la dilapidation des ressources qui devraient être réservées aux malheureux.

Il avoue l'insuccès; seulement il prétend le rejeter tout entier sur le tailleur d'habits qui a si bien, et pour cause, sans doute, poussé à la laïcisation. Celui-ci a une lourde part de responsabilité à coup sûr, mais le conseil municipal, par son maire, par ses délégués, par tous ses membres, aussi bien socialistes qu'opportunistes, s'est associé à la mesure et s'y est associé sans réserves; il est donc juste qu'il en porte l'odieux. »

Ce grave incident, sur lequel j'ai cru devoir entrer dans quelques détails, est aujourd'hui le sujet de toutes les conversations dans notre ville; il portera certainement ses fruits, surtout si la lumière continue à se faire, car il se dit encore bien des choses dont il n'a pas

FRUILLETON DU 26 FÉVRIER - 16 -

Pauvre Fille

PAR HIPPOLYTE AUDEVAL

XXVII

L'île de la Grande-Jatte

(SUITE)

En ce moment Fernando, qui se trouvait si près d'eux sans qu'ils s'en doutassent, avait une idée analogue, idée que les circonstances présentes rendaient pleine de dévotion et d'amertume. Et, en effet, Fernando avait bon cœur, elle s'était abstenue de dénoncer Jacques Pierlaud et les fraudeurs, elle avait refusé d'enlever à sa sœur Christine de Bruscol son fiancé, et maintenant, qu'en résultait-il? Les fraudeurs s'étaient emparés d'elle pour la livrer à Pierlaud, et au lieu d'être poussé celui qu'elle aimait, Fernando n'avait plus en perspective que la captivité, le déshonneur et la mort. — Je ne connaissais pas le monde, murmura-t-elle en fixant ses regards moroses sur les parois de son étroite prison. J'y suis entrée comme toutes les jeunes filles,

convaincue qu'on doit s'y faire aimer et estimer par des vertus et des qualités. Mais le monde est le théâtre d'une lutte incessante où il faut se défendre pour ne pas succomber, frapper pour ne pas être frappé. Si j'avais dénoncé Jacques Pierlaud et les fraudeurs, je ne serais pas à présent leur victime, je ne me consumerais pas dans cette horrible situation. Si j'avais consenti à épouser le fiancé de ma sœur, alors que la marquise d'Amblemont me le proposait...

Fernando s'interrompit. — Dénoncer les fraudeurs! reprit-elle, le pouvais-je? Ils m'ont sauvé la vie la nuit où je me suicidais lâchement!

Puis elle courba la tête. — Hélas! soupira-t-elle, on devient méchant quand on souffre. Pardonnez-moi mes pensées mauvaises, ô mon Dieu! et disposez de ma vie selon vos volontés. Sa tête s'était abaissée sur sa poitrine...

Au bout d'un instant, elle la releva vivement. Elle venait d'entendre une voix qui lui était bien connue.

— Oh! je suis folle! reprit Fernando dont le cœur battait à se rompre. Mon espoir est insensé. M. et Mme Carissot vont souvent à la campagne... Mais je suis ici au milieu de la Seine... ou? Je l'ignore. La voix d'Alphonse ne pourrait parvenir jusqu'à moi.

Cependant elle écouta... elle écouta avidement. Dans le canot, Christophorino avait fait une fausse manœuvre.

— A gauche! cria Alphonse. A gauche! Et fais bien attention... Quand je dis à gauche, il faut tirer à droite. C'est comme au régiment, on vous dit: à droite conversation! Et c'est la gauche qui marche. Assis compris? ajouta-t-il tout en ramant. C'est bien simple.

— Quand on le sait, ou, répliqua la jeune femme fort en peine.

Et elle essaya de mieux faire, mais vainement. — Lâche tout! commanda bientôt son mari d'une voix énergique. Je te dis de lâcher tout, Christophorino!... Tu vas nous jeter sur ce gros bateau. Je ramèrai... Je gouvernerai en ramant.

Au même instant, ils entendirent ces mots: — Alphonse!... Christophorino!... Je suis là, moi, Fernando... Au secours!... Demandez de l'aide... et venez me délivrer!

Ces paroles ne parvinrent à leurs oreilles qu'indistinctement. Les dernières surtout paraissaient avoir été étouffées par une main ou par un bâillon.

Alphonse, qui déjà avait un peu éloigné son canot, cessa de ramer et demeura immobile, stupéfait.

Christophorino quitta le banc du gouvernail et vint près de son mari. — As-tu entendu? dit-elle à voix basse.

— La voix de Fernando? — Oui. — Elle appelle au secours? — Il n'a semblé. — Puis, ils échangèrent tout bas leurs impressions. Fernando était chez la marquise d'Amblemont, bien heureuse, bien tranquille. Il était donc impossible qu'elle fût là, prisonnière, réclamant du secours. Les jeunes époux se crurent les jouets d'une hallucination d'un rêve en plein jour, de quelque chose enfin d'aussi bizarre qu'in vraisemblable.

— Oui, c'est impossible, murmura Alphonse. Mais si c'était réel, pourtant! Et il ajouta: — Va l'assoir. Il venait d'apercevoir Miclou qui, un gaffe à la main, se promenait d'un air grave sur un des bords du grand bateau.

— Mon bon ami... commença le peintre en s'adressant à lui.

Et elle essaya de mieux faire, mais vainement. — Alphonse, murmura-t-elle, avec ton caractère... Pas de discussions, je t'en supplie!

— Moi! doux comme un agneau! — Mais ce machin... — On lui parlera poliment. — On n'entend plus rien. C'est une erreur! Comment veux-tu que Fernando soit là dedans?

— Va l'assoir. Et Christophorino, un peu malgré elle, obéit.

Alphonse ne ramait plus. Le canot et le grand bateau s'en allaient donc à la dérive, côte à côte.

Miclou, quoiqu'il eût été interpellé par le peintre, affecta de lui tourner le dos, ainsi qu'il ne lui adressait plus la parole.

— Mon bon ami, reprit Alphonse, regardez-moi un peu, s'il vous plaît... C'est moi qui vous parle. Est-ce qu'il y a quelque chose de malade chez vous? — Le fraudeur hésita quelques secondes à répondre. Il avait bien vu Fernando avait crié, et il était décidé à repousser toute intervention. Il était le maître chez lui, il n'avait pas à craindre d'employer la force s'il le fallait. Toutefois, la douceur était bien préférable. Le peintre avait agi d'une façon fort habile en demandant s'il y avait quelque chose de malade dans le grand bateau.

— Vous avez peut-être entendu qu'on se plaignait? dit-il d'un air de bonhomme. Ça fait du bruit, n'est-ce pas? Ça s'entend bien de vos bords... — C'est la femme du patron qui est un mal d'enfant. — Ah! c'est donc ça? s'écria Mme Carissot, fort satisfaite de cette explication, qui

lui parlait toute naturelle. Nous avions cru... je vous le disais, nous avions cru qu'on appelait au secours.

Le peintre se mordit les lèvres. Mais il n'eut pas l'air de s'apercevoir que sa femme parlait trop, et il profita, même de ce qu'elle venait de dire pour s'assurer d'un fait dont il n'était pas certain.

— Oui, reprit-il, nous avions cru qu'on appelait au secours et qu'on criait: « Alphonse! »

Alphonse et Christophorino! ajouta la femme du peintre.

Miclou se gratta l'oreille. — C'est bien simple, continua le peintre afin de provoquer un aveu. Le mari de l'accouchée se nomme probablement Alphonse...

— C'est ça même, acheva Miclou, qui mordit à l'hameçon... Et la sœur de l'accouchée se nomme précisément Christophorino.

Christophorino, cette fois, ne trouva plus l'explication si naturelle. Elle murmura: — Bizarre coïncidence! Et elle se leva pour s'approcher de son mari et l'entretenir à voix basse.

Mais celui-ci, comme en colère, lui dit de toute la force de ses poumons: — Christophorino! va t'assoir!

Elle obéit machinalement, sans rien comprendre à l'apparente brutalité de son mari. Le peintre avait eu un but, en prenant ce prétexte pour grossir ainsi sa voix. Il avait voulu qu'elle parvint une fois encore aux oreilles de Fernando, si Fernando était là.

Bien! Il n'eut plus de doute. La jeune fille était là, elle avait entendu, elle poussa un cri déchirant, un appel désespéré, et elle fut étouffée aussitôt, mais qui parvint tout de même jusqu'à M. et Mme Carissot.

Le peintre fit signe à sa femme de se taire, puis il dit d'un ton calme: — Voilà que ça recommence. C'est à figer pour vous, mon brave, mais vous aurez plus d'agrément au baptême de l'enfant. Et nous, ma bonne amie, en route, continuons notre promenade.

Il prit les avirons. — Salut, monsieur et dame, dit Miclou, enchanté de les voir s'éloigner, et ravi, bien plus encore, de l'esprit qui crovait avoir déployé dans cette grave circonstance.

Mais Alphonse avait ses intentions. Il ne voulait pas consulter Christophorino, qui était toute bouleversée par ces incidents. Il ne voulait pas escalader le gros bateau devant Miclou, car il eût été infailliblement assommé à coups de gaffe pendant l'assaut.

Il manœuvra donc son canot comme pour passer devant le gros bateau. Puis, au moment où il le touchait presque du côté de l'avant, il s'enleva à la force du poignet et y grimpa.

Cette action était accomplie, lorsque Christophorino, affolée, se leva pour s'y opposer.

— Je dirai que je suis médecin, murmura-t-il pour la calmer. Mais tiens-toi tranquille... sans quoi tu me ferais perdre la moitié de mes poumons.

Il ne s'agissait plus de parlementer maintenant. Miclou, furieux d'avoir été joué, accourut, sa gaffe à la main. Le peintre évita le premier coup en sautant dans le fond du bateau. Puis il marcha vers les cabines.

Mais Miclou s'élança après lui, abandonna sa longue perche qui ne pouvait que le gêner dans cet étroit espace, et une lutte terrible, corps à corps, commença entre les deux hommes.

A suivre